

COP 21... ou Comm' 21 ?

Alors que la Conférence sur le climat se rapproche (30 novembre-11 décembre), le gouvernement intensifie sa communication sur l'événement. Officiellement, il s'agit de stimuler la "participation de la société civile", terme hypocrite qui englobe "citoyens, entreprises, territoires."



Mais il s'agit avant tout pour le PS de tirer parti au maximum de cet événement pour se donner une image "écologique". Au total, le budget comm' est de 11 millions d'euros, sur un budget total de 187 millions. Les "bourgeois verts" n'ont pas peur du ridicule, jusqu'à balader des animaux fluo en plastique et appeler cela "Arche de Noé XXI"

¹ De quoi essayer de faire oublier que le budget global du ministère de l'écologie n'a fait que baisser depuis l'arrivée du PS en 2012 (ce qui avait notamment conduit Delphine Batho à la porte après son coup de gueule).

Le ministère envoie aussi des missionnaires dans tout le pays via son "Train du climat"

² alors que notre société se rapproche plutôt du train du film *Snowpiercer*... Mais cela permet à un chimiste comme Arkéma de parler de ses "actions concrètes" pour l'économie circulaire, comme... avoir produit le plastique recyclé de l'Arche de Noé XXI !

³ En tout cas, c'est un bel exemple d'argument circulaire.

Plus généralement, il ne fallait pas s'attendre à grand-chose d'autre, étant donné que les grands groupes (Total, Shell, Vinci, Engie...) sont omniprésents parmi les sponsors de la Conférence

⁴ L'Etat est au service de ces capitalistes et accompagne leur "greenwashing".

D'ailleurs le ministère mobilise ses services pour distribuer des subventions "vertes" aux entreprises... en demandant à cibler les actions rapides (comprendre : d'ici la COP 21). Or la plupart des investissements qui auraient du sens écologiquement se placent sur du long terme (pas intéressant pour les politiciens) et des sommes conséquentes (pas intéressant pour les financiers).



La ministre de l'écologie n'a donc plus qu'à s'adresser à la fameuse "société civile",

pour diluer les responsabilités. Par exemple en mettant en ligne depuis le 17 octobre (J-44) des vidéos sur le thème : *“chaque jour, une action simple et concrète pour agir”*. Elles mettent en avant des actions faisant la plupart du temps déjà partie du décor :

- **“17 octobre** : *le crédit d’impôt transition énergétique pour rénover son logement.*”
Mais le crédit d’impôt ne profite qu’à ceux qui peuvent se payer ces travaux, donc en plus d’être injuste, c’est une mesure inefficace pour systématiser l’isolation des logements. C’est un service public qu’il faut mettre en place.
- **“18 octobre** : *découvrez les 500 territoires à énergie positive engagés dans la transition énergétique près de chez vous.*”
Il s’agit surtout de féliciter les collectivités qui ont le plus de moyens d’avoir pu se permettre d’arroser de plus de subventions des capitalistes verts.
- **“19 octobre** : *découvrez comment développer la méthanisation sur votre territoire.*”
Le ministère félicite quelques initiatives positives comme l’utilisation de la décomposition de déchets organiques pour produire de l’électricité ou de la chaleur. Mais il faudrait une vraie planification pour utiliser ce potentiel au delà de quelques exploitations agricoles (intégration à des réseaux de chaleur...).
- **“20 octobre** : *découvrez les aides du ministère pour encourager l’usage du vélo.*”
Ceux qui vont en vélo au travail auront aussi droit à une indemnité transport. Bien, pour les quelques une-e-s qui ont cette possibilité. Mais cela ne va pas rapprocher les lieux de vie des lieux de travail pour la grande majorité.
- **“21 octobre** : *retrouvez 1000 citoyens dans le vent, à Béganne en Bretagne.*”
Des habitant-e-s se sont cotisés pour faire implanter des éoliennes. On ne peut que les féliciter. Mais ce gouvernement qui appauvrit la classe travailleuse est-il cynique au point de penser que nous allons faire décoller l’éolien (3% en France pour l’instant) avec nos porte-monnaies ?
- **“22 octobre** : *l’engagement des enseignes de la grande distribution dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.*”
Quelques mesures positives (interdiction des sacs plastiques, interdiction de la destruction des invendus alimentaires). Mais que fait-on pour le gaspillage situé “en amont” (54% du total), comme les poissons rejetés morts par les chalutiers, les fruits rejetés au calibrage...

1 <http://www.archedenoeclimat.com/>

2 <http://messagersduclimat.com/>

3
<http://smarthouse-arkema.com/arkema-monte-a-bord-du-train-climat-aux-cotes-de-luic/>

4
<http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2015/05/29/conference-sur-le-climat-cop-21-la-france-deroule-le-tapis-rouge-pour-les-multinationales-les-plus-polluantes/>

Julien Varlin, le 26 octobre 2015